

**Tarifs électricité
Ménages**

**du 1^{er} janvier 2011
au 31 décembre 2011**



vo  **énergies**
électricité

Tarifs Ménages

du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011

En 2011, VO Energies maintient des tarifs identiques à ceux de 2010. Toutefois, la taxe d'acheminement imposée par Swissgrid (réseau national) augmente et passe de CHF 0.004 à CHF 0.0077 par kWh.

	Simple	Double	
Energie	Montant de base (CHF/an)	48.-	48.-
	Heures Pleines (CHF/kWh)	0.1265	0.1330
	Heures Creuses (CHF/kWh)	----	0.0785
Acheminement	Abonnement (CHF/A.an)	8.-	10.-
	Heures Pleines (CHF/kWh)	0.0826	0.0826
	Heures Creuses (CHF/kWh)	----	0.0391
	Swissgrid (CHF/kWh)	0.0077	0.0077
Taxes	Commune (CHF/kWh)	0.0070 (sauf Orbe et Lignerolles)	0.0030 (seul. Orbe)
	Canton COSSEL (CHF/kWh)	0.0002	
	Efficacité énergétique (CHF/kWh)	0.0018 (non soumis à la TVA)	
	Confédération (CHF/kWh)	0.0045	

Gestionnaire Réseau Distribution: Usines de l'Orbe et Société Électrique du Châtelard.
Heures Creuses : de 22h à 6h, 7j/7. Tarifs hors TVA.